



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 28/11/2015

PRESENTS : Samuel CORREIA
Maxime THURET
Stanis CLEAUX
Solemn GROLLEAU
Laurianna DE SOUSA
Eva LECOMTE

Lily MAHMOUDI
Manon BEBOULENE
Juliette MARTINS-LAZARD
Theo DELOUSTAL
Camil EL MAYOUCHE
Guillaume CHAMBRE

Monsieur Jean-François FASTRE, Maire de Mézières sur Seine
Madame Véronique PERRET, Adjointe aux affaires scolaires
Madame Jessica DROUET, enseignante
Mesdames Nelly GAULT, Nathalie LECRIVAIN
Messieurs Lhassane ADDICHANE, Guy DEPIENNE, membres de la commission scolaire
Monsieur GUITEL, Mesdames DOUCET, MAITRE, SAINT-GEORGES, membres du Conseil des Sages.

Benjamin MASFRAND, ancien élu du CME 2014/2015

ORDRE DU JOUR : 1/Présentation du Conseil des Sages
2/Point sur les actions
3/Présentation des projets

En préambule, Monsieur le Maire félicite les nouveaux conseillers pour leur élection et les remercie d'être tous là aujourd'hui.

1/Présentation du Conseil des Sages

Le précédent CME avait souhaité la mise en place de relations intergénérationnelles, notamment autour des « jeux anciens », ou de l'école autrefois.
Madame MAITRE présente aux enfants le Conseil des Sages, son mode de fonctionnement., ses souhaits et ses actions pour améliorer la qualité de vie à Mézières : lutter contre les décharges sauvages, le stationnement anarchique...

Décision : l'association AIMER pourra prévoir une intervention au sein des écoles.

2/Point sur les actions

- La collecte de vêtements a rencontré un vif succès et sera reconduite
- L'installation des Toutounettes a été finalisée : quatre éléments ont été installés rue Nationale avec une campagne d'affichage orchestrée par le CME
- La journée sans voiture est toujours à l'étude et sera programmée courant 2016

3/Présentation des projets

a- Mettre du faux gazon sur les terrains de foot par Samuel CORREIA

Beaucoup d'enfants les utilisent
Cela nécessiterait moins d'entretien

Décision : la rénovation du stade de foot en synthétique est un projet prévu courant 2016.
La mairie a budgété ces travaux pour 2016 et il pourront être réalisés grâce à une subvention très importante du Conseil Départemental

b- Mettre un coin wi-fi par Laurianna DE SOUSA

Les enfants souhaiteraient l'aménagement d'un coin wi-fi au sein des écoles

Décision : L'internet devrait considérablement s'améliorer avec la montée en débit prévue fin 2016 début 2017 .
Dans ces conditions, et en concertation avec les directrices des écoles (espace dédié ? Aménagement au sein d'un local ?) la création d'un coin wi-fi est possible.

c- Créer un espace de divertissement et d'échange avec les personnes handicapées par Eva LECOMTE

Décision : les enfants vont se mettre en rapport avec des IME en envoyant des courriers pour proposer des échanges et éventuellement des interventions dans les écoles sur « l'enfant et le handicap ».
Le courrier pourra faire état d'un partenariat du CME avec la mairie.
Le CME peut également contacter Cyrille PERREAU de l'EJM.
La mairie fournira les supports de communication au CME.

d- Installer un skate-park démontable par Théo DELOUSTAL

Les enfants proposent l'installation d'un skate-park démontable sur le terrain en face du cimetière.

Décision : une structure mobile n'est pas envisageable (sécurité, vols)
Une structure fixe serait beaucoup trop onéreuse
Le projet n'est pas retenu

e- Ajouter des porte-vélos dans les écoles par Manon BEBOULENE

Les enfants sont de plus en plus nombreux à venir à l'école en vélo ou en trottinette et les possibilités de « stationnement » sont insuffisantes. Il serait également souhaitable que les installations soient couvertes.

Décision : la mairie valide ce projet du CME

La mairie transmettra au CME les catalogues et comme pour les toutounettes, il fera une étude en fonction des coûts, de l'esthétique du produit et il définira les besoins dans chaque école.

La mairie s'engage également à assurer la communication au nom du CME (affiches, flyers, site ...)

f- Installer des pistes cyclables par Camil EL MAYOUCI

Le CME demande la création ou l'amélioration de pistes cyclables sur la commune de façon à ce que la circulation des vélos se développe, soit plus facile et plus sûre.

Décision : c'est un projet qui tient à cœur aux enfants, il avait déjà été présenté par le précédent CME.

C'est néanmoins un projet très onéreux et qui est soumis à l'accord du Conseil Départemental et s'inscrit dans un projet plus global de liaison douce.

g- Installer davantage de lampadaires par Solenn GROLLEAU

Certains endroits sont dans le noir (ruelle des Crons, bout de la rue Nationale par ex) et c'est dangereux .

Décision : Un recensement a été réalisé et l'implantation de nouveaux lampadaires a été prévue au budget au budget 2015.

Les informations seront demandées au service technique.

h- Installer un coin pétanque par Guillaume CHAMBRE

Décision : Le projet du CME rejoint le projet de la mairie.

Trois terrains de pétanque vont être installés devant la mairie.

Les travaux devraient débiter autour du 20/01/16

i- Installer des bacs à compost dans les écoles par Maxime THURET

Ce projet s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et de développement durable déjà engagé à l'école des Tilleuls.

Cela permettrait de traiter les déchets verts produits sur place et mobiliserait tous les enfants.

Décision : La mairie soutient le projet et va faire une demande de bacs à compost auprès de la CAMY.

Si cette voie n'aboutit pas, les bacs seront choisis par le CME sur catalogue en fonction des critères de coût, d'esthétique, de facilité d'utilisation...

La mairie prendra en charge la communication à partir des supports fournis par le CME.